VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Vendredi 24 mai 2019

SUD OUEST

Charente Libre

L'infographie

Européennes 2019: tout savoir sur le vote

Quand vote-t-on en France ?

Le dimanche 26 mai

(samedi 25 mai 2019 dans certains territoires d'Outre-Mer et pour les Français résidant sur le continent américain).

Qui vote ?

Tous les Français majeurs inscrits sur les listes électorales au 31 mars 2019.

Les Européens vivants en France inscrits sur une liste complémentaire.

Combien d'eurodéputés élit-on en France ?

79 eurodéputés sur les **705** que comptera le Parlement européen après l'élection

Comment sont élus les candidats ?

A la représentation proportionnelle au scrutin de liste, à la plus forte moyenne

Comment se passe le vote ?

Chaque électeur vote pour **1 liste** de 79 candidats, parmi toutes celles présentées par les partis au niveau national.

Seules les listes ayant franchi la barre des 5% des suffrages exprimés obtiennent des sièges. Plus une liste a de voix et plus elle a de candidats élus. Les candidats sont désignés d'après l'ordre de présentation sur la liste.

Source : Direction de l'information légale et administrative, Paris 2019
vie-publique.fr / Au coeur du débat public

INFOGRAPHIE CL

L'HERMIONE

La Cour des comptes pointe les fragilités financières

Après dix-sept années de construction, *L'Hermione* levait l'ancre en 2015 pour son voyage inaugural vers l'Amérique. «*Indiscutable succès populaire et médiatique*», reconnaît la chambre régionale des comptes de Nouvelle-Aquitaine, mais qui pèse toujours sur les comptes de l'association Hermione La Fayette.

Dans un récent rapport couvrant la période 2009-2017, les magistrats financiers pointent les résultats d'exploitation négatifs de l'association de 2015 à 2017 et le résultat net négatif en 2016 découlant du voyage inaugural de la frégate. Le rapport indique que ce voyage a occasionné 3 millions de dépenses sans atteindre les 4,2 millions de recettes escomptées. L'association rochefortaise espérait des bénéfices venus des États-Unis, notamment le reversement de 1 million de dollars levé auprès de donateurs américains par l'association Friends of Hermione (FOH). Or celle-ci a finalement dépensé l'ensemble des fonds obtenus dans l'organisation des manifestations accompagnant les escales outre-Atlantique de la frégate. Ce, sans produire «*aucun détail du calendrier, des lieux et de la portée des dits événements culturels*», souligne le rapport.

Bref, l'association Hermione La Fayette a dû contracter un prêt de 800 000 € sur douze ans pour couvrir les frais de ce voyage. S'ajoute la baisse du nombre de visiteurs depuis 2016 et «*les incertitudes sur le nouveau modèle économique recherché avec les autres partenaires*» présents sur le site du grand arsenal de Rochefort. Tout ceci conduit à ce que le beau projet de *L'Hermione* soit «*entré sur le plan financier dans une période de remous depuis 2016 qui nécessitera un pilotage prudent et pertinent*», conclut tout aussi prudemment le rapport.

Le post

Photo AFP

À défaut d'avoir fait l'union de l'Europe, Macron aura au moins fait celle du Marais poitevin...

Julien Aubert,
député Les Républicains

L'élu, cité par *Le Canard enchaîné*, commente à sa manière le soutien des deux grands rivaux du Poitou et du vieux monde: celui (officiel) de Jean-Pierre Raffarin et celui (officieux) de Ségolène Royal à la liste LREM de Nathalie Loiseau.

■ À Châteaubernard, une famille construit huit pavillons d'un coup, à la stupéfaction des voisins et de la Ville ■ Un héritage de l'échec du projet d'élargissement de la N141.

Un quartier surprise sort de terre près de la rocade

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

Les huit pavillons se construisent simultanément sur un pré de 5.700m² qui était inconstructible jusqu'en 2016. Photo M. B.

Ce n'est pas un lotissement, mais il faut être urbaniste pour s'en douter. Impasse de la Grande-Champagne à Châteaubernard (au bord de la rocade, derrière la rue de Barbezieux), huit pavillons sont en train d'être érigés simultanément, à touche-touche sur un ancien pré de 5.700m².

Au lieu des chevaux et des hautes herbes de naguère se trouvent deux lots de 500m², cinq de 600m² et une grande parcelle de 1.700m², tous en cours d'aménagement. Avec des maisons de tailles différentes (de 103 à 175m²) mais semblables, dessinées par le même cabinet d'architecture. Et cela fait jaser à peu près tout le monde en ville.

D'abord la commune, qui aurait préféré que ce mini-quartier qu'elle n'attendait pas fût aménagé sous la forme d'un lotissement, avec des contraintes à la charge des constructeurs, comme la présentation d'un projet architectural, paysager et environnemental (PAPE). Ce ne sera pas le cas. Les huit demandes de permis ont été soumises séparément par deux particuliers (1).

Une fois accordées, quatre ont été transférées à des tiers (un cinquième transfert est en cours).

«C'est une histoire de famille, indique Salomé Arenas, qui compte investir l'une des demeures. *Chaque maison a un propriétaire différent.»*

Pas question de les louer ou de vendre dans l'immédiat. Bref, contrairement aux apparences, ce n'est pas un lotissement.

De plus, la zone est viabilisée depuis les années 80, quand la rocade a été creusée sous l'ancienne avenue de Grande-Champagne.

«Les terrains qui donnaient sur l'avenue ont été expropriés, se souvient l'élu d'opposition Jean-Claude Fayemendie. *L'impasse dessert les riverains qui ne peuvent plus sortir de chez eux sur ce qui est devenu la déviation de la Nationale.»*

> C'est une histoire de famille, chaque maison a un propriétaire différent.

Si rien n'a été construit avant sur ce pré, c'est parce que l'État avait instauré un gel des aménagements autour de la voie rapide dans les années 2000, à cause du projet de doublement de la rocade. En 2016, avec l'abandon de ce dernier, la zone est redevenue urbanisable.

Jean-Claude Fayemendie a abordé le sujet au conseil municipal pour s'inquiéter du coût d'éventuels aménagements publics, comme le renforcement de la chaussée. Il a aussi relayé l'amertume d'un groupe de voisins. Eux voient pousser *«une petite cité»*, selon Fabrice Dudognon, qui vit en face.

«Le calme et la tranquillité, c'est fini. On était à la campagne.»

Cyrille Royer, qui habite une maison proche achetée en 1967 par ses parents, abonde: *«Que ça construise un jour, on s'en doutait. Deux ou trois maisons, OK. Huit, ça veut dire seize voitures, des scooters... Et je ne vous parle pas du chantier.»*

Un chantier qui, témoignent plusieurs riverains, produit des désagréments (latrines improvisées, combustion de déchets, chaussée boueuse).

Le maire de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand, a reçu les voisins et entendu l'opposition, mais ne peut rien faire.

«Les permis ont été instruits par l'agglo et délivrés, c'est légal. Mais je comprends l'embarras des riverains, qui vont avoir huit nouvelles maisons d'un coup dans leur environnement.»

(1) Pilar Dual et Malika Kada, domiciliées à Angoulême.

«Ça donnera de la valeur à leurs maisons»

Justin Arenas, l'un des propriétaires des futurs pavillons, s'étonne des réactions de ses futurs voisins. *«Pourquoi se mêler de ça? Tout est dans les règles, chacun a bien le droit de s'installer où il veut. Ce ne sont pas des cabanes, ce sont de belles maisons qui vont donner de la valeur aux leurs* [celles des riverains peu enthousiastes, NDLR]. *S'ils tenaient tant à garder ce terrain [sans construction], pourquoi ils ne l'ont pas acheté? Châteaubernard est une ville, s'ils veulent vivre à la campagne, ils n'ont qu'à aller là-bas.»*

Le chiffre

8 C'est le nombre de rues ou de quartiers qui ont prévu de faire la fête ce soir à Cognac, pour la Fête des voisins. On se retrouvera ainsi rue Gérard-de-Nerval, rue de la Providence, cité André-Mermet, impasse des Borderies, rue Villebois-Mareuil, rue Basse-de-Crouin rue des Champs-du-Château et rue de Rochefort autour de repas partagés. D'autres quartiers ont prévu d'autres fêtes en juin.

En vue

Glyphosate: les tests fixés au 15 juin

Les tests auront lieu à la maison de quartier Saint-Jacques. Archives CL

L'opération devait avoir lieu samedi dernier. Elle est repoussée au 15 juin. Après Ruffec et L'Isle-d'Espagnac (lire aussi en page 4), le Collectif vigilance OGM et pesticides 16 propose aux Cognaçais de passer au test du glyphosate dans les urines.

Une réunion d'information aura lieu en amont, mardi 4 juin à 20h30, à la maison de quartier Saint-Jacques.

C'est aussi là que se déroulera le prélèvement samedi 15 juin donc, de 7 heures à 9 heures.

Coût de l'analyse: 85€.

L'association prendra en charge une analyse d'enfant par famille. Âge minimum: 6 ans. Les places sont limitées. Pré-inscription nécessaire (1).

Le collectif recherche par ailleurs des bénévoles.

(1) campagneglyphosate16@laposte.net ou tél. 0678927482.

À Cognac, le conciliateur en a ras le bol des arnaques

Depuis deux ans, Michel Dubarry gère de plus en plus de cas d'escroquerie. Il monte au créneau et appelle à la prudence.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

C'est la fonction qui veut ça: il est habituellement plutôt discret. Mais son agacement l'amène aujourd'hui à sortir de sa réserve. Michel Dubarry, conciliateur de justice sur le canton de Cognac depuis six ans, est de plus en plus sollicité pour des cas d'arnaque. Cela représente, dit-il, 75 % de son activité – bien plus que les conflits de voisinage – et des appels quotidiens.

«Depuis deux ans, ça monte en pression», juge le conciliateur, qui conseille et accompagne les victimes: *«tous les publics, même si la plupart du temps ce sont des personnes âgées ou des personnes précaires»*, décrit-il. *«Ils viennent me voir quand ils se rendent compte qu'ils se sont fait avoir ou qu'ils sont en train de se faire avoir. Souvent, c'est trop tard, souvent ils ont honte d'en parler à leur entourage»*, observe Michel Dubarry, *«outré»* par le comportement des «escrocs» quand il arrive à remettre la main dessus et qu'ils se retrouvent dans son bureau. Trois cas méritent, selon lui, vigilance et prudence.

Michel Dubarry est conciliateur de justice pour le canton de Cognac depuis six ans.

Photo J. P.

1 Les démarchages abusifs

«Il faut faire attention aux personnes qui sollicitent, soit en tapant à la porte, soit par téléphone, soit par mail, et qui ont le meilleur produit à vendre au meilleur prix. Tout est fait pour attraper les gens. Si on les sollicite pour leur demander quelque chose, c'est qu'il y a un loup.

Quand on a besoin de quelque chose, mieux vaut se tourner vers un commerce local ou un artisan du coin. C'est toujours plus facile, ensuite, de se retourner en cas de problème. Sur internet, c'est comme dans la vie: on ne répond pas à quelqu'un qui n'est pas dans notre carnet d'adresses. Souvent, je m'étonne auprès des victimes que je reçois: "Vous ne parlez pas à votre voisin, mais vous parlez gentiment à quelqu'un à l'autre bout de la France que vous ne connaissez pas..."»

2 L'achat d'une voiture

«J'en ai parlé avec un gendarme: il n'y a probablement qu'en Charente que des gens achètent des voitures sans avoir la carte grise. C'est totalement illégal. Quand on fait l'acquisition d'un véhicule, il faut vérifier l'identité du vendeur, vérifier qu'il est bien le propriétaire de la carte grise. Souvent, les gens viennent me voir parce qu'ils n'ont qu'une photocopie et qu'ils n'arrivent pas, avec seulement ce document, à avoir leur carte grise. Et souvent à ce moment-là, le vendeur n'est plus joignable. Il faut aussi se méfier des ventes sur internet. Trois ou quatre fois par semaine, je suis contacté par des gens qui ont acheté une voiture sur Leboncoin, mais le vendeur n'était pas le propriétaire.»

3 Les baux précaires

«Souvent, à l'issue d'un bail précaire, le bailleur ne restitue pas le dépôt de garantie. Il trouve toujours une combine pour ne pas le faire: une dégradation, un trou dans un mur... Mais si ce n'est pas écrit dans l'état des lieux, s'il n'est pas précisé dans les observations qui prend en charge les réparations, le propriétaire ne peut pas garder ce dépôt de garantie. Il doit être restitué dès que possible dans un délai de deux mois. Au final, le dindon de la farce, c'est toujours le locataire précaire.»

SAINTE-SÉVÈRE

Portes ouvertes à la médiathèque dimanche

Mireille Dupays, présidente de l'association « Le Livre vert» et la médiathèque de Sainte-Sévère, organisent des portes ouvertes ce dimanche 26 mai à l'occasion des élections européennes. *«L'objectif est de permettre aux habitants qui n'ont pas encore franchi nos portes, d'avoir la possibilité de le faire. Nous espérons aussi que des nouveaux lecteurs nous rejoindront. La médiathèque est gratuite et les lecteurs ont à leur disposition tout un panel d'ouvrages, livres, BD...»*, explique la présidente. Les visiteurs pourront également découvrir ce dimanche *«Émoi, et moi plus tard»*, une exposition de photos réalisées par les élèves de 3e du collège Jean-Lartaud de Jarnac, accompagnés par Germain Constantin, photographe professionnel.

«Nous recevrons les gens autour d'un café et d'un jus de fruits, accompagnés de pâtisseries aux couleurs de l'Europe. Une façon de faire découvrir le site», conclut Mireille Dupays.

L'entrée est gratuite. Les horaires de visite sont fixés de 10h à 12h30 et de 15h à 17h30.

L'équipe de bénévoles du Livre vert prépare les portes ouvertes de dimanche. Photo CL

Anglais et Hollandais aux urnes

■ La Grande-Bretagne et les Pays-Bas ont lancé le scrutin européen ■ Avant l'Irlande et la Tchéquie aujourd'hui ■ Surprise, les populistes néerlandais sont battus.

L'eurosceptique britannique Nigel Farage espérait bien hier devenir «le député européen au mandat le plus court de l'Histoire». Photo AFP

Le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont voté hier pour le premier jour des élections européennes. C'est au tour aujourd'hui de l'Irlande et de la République tchèque, la plupart des autres pays de l'UE dont la France se prononçant dimanche.
Un envol des mouvements nationalistes et populistes est attendu lors du scrutin, qui devrait faire perdre du terrain aux deux groupes les plus importants au Parlement européen, le Parti populaire européen (PPE), groupe de la droite pro-européenne, et le Parti socialiste européen (PSE).

Pays-Bas: victoire des travaillistes

Les travaillistes néerlandais (PvdA) ont toutefois déjoué les pronostics sur les élections européennes et devancé les libéraux (VVD) et les populistes (FvD), dont les sondages et les analystes annonçaient la victoire, selon les premières estimations Ipsos pour la télévision publique NOS dévoilées hier soir.
Le Parti travailliste de Frans Timmermans, vice-président de la Commission européenne, avec 18,1% des suffrages, devrait donc remporter cinq des 26 sièges alloués aux Pays-Bas. Le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD) quatre sièges avec 15% des suffrages et le Forum de la démocratie (FvD) du populiste Thierry Baudet trois sièges avec 11% des suffrages. Le chef de file du FvD, Thierry Baudet, est *«la coqueluche politique de l'année»*, avait expliqué avant le vote Claes de Vreese, professeur de communication politique à l'Université d'Amsterdam. Et *«ce qui se passe aux Pays-Bas se passe aussi ailleurs en Europe»*, à l'image des récentes performances des populistes en Italie et en Hongrie.

Royaume-Uni: le Brexit omniprésent

Au Royaume-Uni, les Britanniques ont voté dans un climat plombé par le Brexit, qui monopolise les débats politiques depuis le référendum de juin 2016. Faute d'être sorti de l'UE dans les temps, Londres a été contraint d'organiser ce scrutin d'autant plus surréaliste que les députés britanniques pourraient ne siéger que quelques semaines au Parlement européen.
Dans cette campagne insolite, le Parti du Brexit de l'eurosceptique Nigel Farage, qui réclame une sortie de l'UE immédiate et sans accord, caracolait en tête des sondages. *«On a déjà voté Brexit, ils nous ont ignorés, donc on va leur dire de nouveau»*, a déclaré Nigel Farage avant le vote. Il espérait être *«le député européen au mandat le plus court de l'Histoire»*.
Quant au vote anti-Brexit, il semble devoir surtout bénéficier au Parti libéral-démocrate, dont le slogan de campagne est «Merde au Brexit». Les «Lib-Dem» ont *«réussi à s'imposer comme le principal parti en faveur du maintien (dans l'UE)»*, souligne le Pr Matt Cole, de l'université de Birmingham.
Les partis conservateur et travailliste, qui dominent la vie politique britannique depuis plus d'un siècle, sont en grande difficulté. Les électeurs risquent bien de faire payer aux Tories leur incapacité à faire sortir le pays de l'UE. Quant au Labour, il souffre de ses ambiguïtés sur le Brexit. Un sondage publié mercredi par l'institut YouGov place le Parti conservateur à une humiliante 5e position, avec 7% des voix, trente points de moins que le Parti du Brexit, largement en tête et suivi des Lib-Dem à 19% puis du Labour à 13%.

Verdict dimanche

Même si des estimations ont été dévoilées dès hier soir aux Pays-Bas, les résultats ne seront annoncés officiellement qu'à partir de dimanche soir, lorsque tous les pays de l'UE auront fini de voter.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 26 mai 2019

EN BREF

■ **LA CAUSE.** Le parti animaliste a salué la prise de position du chanteur et candidat de la liste «Alliance jaune» Francis Lalanne, qui s'était ému de l'absence de la liste au débat organisé mercredi soir par France 2. *«Alors même que son propre temps de parole était restreint, et donc précieux, Francis Lalanne a choisi de l'amputer afin de donner de la visibilité au Parti animaliste, et à la cause qu'il porte.»*

■ **LE SONDAGE.** Le Rassemblement national reste en tête des intentions de vote selon deux sondages publiés hier, avec deux points d'avance sur La République en Marche (25% contre 23%) selon OpinionWay/Tilder, et 0,5 point selon Ipsos Sopra Steria (24% contre 23,5%). À trois jours du scrutin, le grand gagnant reste l'abstention: la participation se situerait entre 40 et 44% du corps électoral (41 à 45% il y a une semaine) et deux Français sur trois (65%) considèrent désormais leur choix comme définitif, selon Ipsos Sopra Steria.

Cinq résultats à surveiller

1. UNE VAGUE POPULISTE?
Une vaste coalition de forces populistes et d'eurosceptiques espère se frayer un chemin jusqu'au Parlement pour entraver le processus d'intégration européenne. Des responsables à Bruxelles redoutent qu'ils puissent s'emparer de 200 des 751 sièges mais les observateurs doutent de la capacité des populistes à former une véritable coalition.

2. UNE PARTICIPATION EN BAISSE?
Lors de la première élection du Parlement européen en 1979, 62% des électeurs inscrits dans les neuf États membres de l'époque avaient pris part au scrutin. En 2014, les chiffres de participation au sein de l'UE (28 États) sont tombés à 42%. Un faible taux de participation serait perçu par beaucoup comme une nouvelle preuve du divorce croissant entre Bruxelles et les préoccupations de la population.

3. QUI CHOISIRA LE PATRON?
Certains chefs d'État et de gouvernement des 28 renâclent à l'idée de céder au Parlement le choix du patron de la Commission, qui leur revient jusqu'à présent.

4. LE DERNIER SOUFFLE DES BRITANNIQUES?
Depuis le dernier scrutin européen en date, en 2014, les Britanniques ont décidé de quitter l'UE, aussi cette élection devrait être la dernière pour leurs partis. Selon les médias, Teresa May devrait démissionner de la présidence du Parti conservateur aujourd'hui et céder la place à un successeur eurosceptique avant la date butoir du 31 octobre. Hier, elle a repoussé le vote de son projet de loi sur le Brexit prévu le 3 juin.

5. UNE DOSE DE VERT?
Inspirés par la Suédoise Greta Thunberg, des centaines de milliers de jeunes Européens sont descendus dans les rues ces derniers mois pour réclamer une action en faveur du climat. Reste à voir si ce mouvement se traduira dans les urnes par davantage de voix en faveur des partis écologistes alors que les lycéens sont généralement trop jeunes pour voter.

France: un remaniement d'ampleur en vue?

Une 2e place de la liste LREM au scrutin de dimanche pourrait pousser Emmanuel Macron à une vaste recomposition gouvernementale.

Une éventuelle deuxième place de la liste soutenue par Emmanuel Macron aux élections européennes de dimanche, synonyme d'échec pour le chef de l'État, relance les spéculations sur un remaniement d'importance.
«Si on est dans un mouchoir de poche, devant ou derrière, je ne vois pas de remaniement. Si on est trois à quatre points derrière le RN, ou en dessous de 20, il y aura un mouvement de questionnement dans la majorité. Forcément il faudrait changer le dispositif», juge un pilier de la Macronie. Les sondages placent tous la liste du lepéniste Jordan Bardella en tête, avec une avance allant de 0,5 à 2 points et une dynamique en sa faveur.
Certains s'interrogent même en coulisses sur l'avenir d'Édouard Philippe. *«Si on est loin derrière le RN, ça va secouer. Il y aura un gros remaniement. Je ne vois pas comment on peut perdre les élections»* et ne pas changer de Premier ministre, juge un ministre.

> Emmanuel Macron dit qu'il est capable de tout faire péter.

Hier, le chef du gouvernement a souligné avoir la confiance du président et dit refuser d'entrer dans toute *«spéculation»* sur les résultats. Mais dans le huis clos du Conseil des ministres, Emmanuel Macron lui-même avait mis la pression à ses ministres le 30 avril, en laissant entendre qu'il y aurait des changements dans l'équipe gouvernementale en cas de défaite aux Européennes. D'autant qu'un remaniement post-Européennes est évoqué de longue date, notamment pour les ministres têtes de listes aux municipales.
«Il y a une mise sous pression phénoménale du gouvernement. En gros, si on est deuxième, Emmanuel Macron dit qu'il est capable de tout faire péter», affirme un conseiller ministériel. *«Le problème, c'est qu'en s'exposant autant (dans la campagne), il ne se met pas en position d'avoir un fusible»*, souligne le même cadre. *«Le changement de Premier ministre interviendrait un peu tôt dans le quinquennat. Ce serait mieux après les municipales»*, juge-t-il toutefois.
Utile pour séduire l'électorat et les sympathisants de droite, stratégiques pour nourrir les rangs macronistes, Édouard Philippe, malgré la crise des «gilets jaunes», peut encore bien servir, au moins jusqu'au prochain scrutin, pointent de nombreux membres de la majorité. D'autant que le vivier de Premiers ministrables est limité.

La Montagne d'Or enterrée

Le premier Conseil de défense écologique a annoncé l'arrêt définitif du projet qui prévoyait une immense mine d'or à ciel ouvert en Guyane. Les opposants restent sceptiques.

C'était un point de crispation entre les partisans d'un développement économique du territoire et les associations environnementales qui restent sceptiques. Le gouvernement a rejeté hier le projet industriel d'extraction aurifère en Guyane, Montagne d'Or.

À l'issue du premier Conseil de défense écologique et à trois jours des élections européennes, le Premier ministre Édouard Philippe et son ministre de l'Environnement, François de Rugy, ont confirmé l'abandon du projet actuel, le jugeant *«incompatible avec les exigences de protection de l'environnement»*. *«Le projet ne se fera pas»*, a assuré le ministre.

La Compagnie Montagne d'Or a pris *«acte»* sans abandonner la bataille. Elle a réaffirmé *«sa volonté de mener un dialogue ouvert et constructif avec l'ensemble des parties prenantes en vue de rendre ce projet compatible avec les exigences de protection environnementale»*.

D'une superficie de 8 km², le projet prévoyait notamment une fosse de 100 ha. Photo AFP

«L'enfumage continue»

Montagne d'Or, projet porté par un consortium russo-canadien, Nordgold-Columbus Gold, est le plus grand projet d'extraction d'or primaire jamais proposé en France. D'une superficie de 8 km², il prévoit notamment une fosse de 100 hectares, pour une exploitation sur 12 ans de 6,7 tonnes d'or par an, au sud de Saint-Laurent-du-Maroni, en forêt équatoriale.

Ses opposants dénoncent la déforestation, la proximité du site avec deux réserves biologiques et s'inquiètent des millions de tonnes de déchets générés, des boues issues du processus pour détacher l'or de la roche avec du cyanure.

Les déclarations gouvernementales ont provoqué le scepticisme des opposants au projet: *«Ces annonces répétées semblent indiquer que le projet ne se fera pas mais le WWF France regrette que (...) le gouvernement n'ait toujours pas formellement et définitivement acté son abandon»*, a dit dans un tweet l'association environnementale. Pour «Or de Question», qui regroupe les associations opposées au projet, *«l'enfumage continue»*. Le collectif, qui réclame *«l'abandon définitif de tous les projets industriels miniers en cours»*, craint que *«ces déclarations ne laissent la possibilité à la compagnie minière, voyant la porte fermée, de rentrer par la fenêtre en modifiant son projet»*.

«Je n'ai pas entendu "définitivement"», a écrit sur Twitter le porte-parole de la Jeunesse autochtone de Guyane, Christian Yanuwana Pierre. Il a estimé *«fragile»* le rejet du projet.

Selon lui, *«tout va se jouer»* lors de la révision du code minier, annoncée par le gouvernement: *«Il faudra faire passer l'interdiction de la cyanuration»*, ce procédé chimique qui permet d'augmenter les rendements aurifères.

Les autres annonces du Conseil

- Une réforme du Code minier imposant des contraintes environnementales aux projets miniers devrait être présentée en décembre.
- Un observatoire de l'artificialisation des sols va être mis en place en vue d'un calendrier pour aller vers le *«zéro artificialisation»* et des études pour la consigne des emballages plastiques et aluminium vont être lancées.
- Le gouvernement va mettre en œuvre une *«démarche de budget vert»* en évaluant ses décisions budgétaires au regard des engagements environnementaux. Selon lui, le *«déficit d'investissement verts»* est de l'ordre de 20 milliards par an.
- De nouveaux prêts de la Banque des territoires vont être accordés aux collectivités à hauteur de trois milliards d'euros pour financer des projets de mobilité du quotidien. Est prévue aussi une hausse d'un milliard d'euros des prêts dédiés à la rénovation énergétique des logements sociaux.

De plus en plus chargé et instable

Des averses tombent par endroits. Elles prennent localement un caractère orageux. Vent de Nord-Ouest modéré sur les îles et le littoral ; rafales sous averse.

Samedi	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
	12° 21°	12° 23°	11° 22°	11° 22°

Dimanche	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
	12° 21°	13° 23°	11° 22°	10° 22°

Lundi	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
	13° 19°	13° 20°	12° 20°	12° 19°

Mardi	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
	11° 19°	11° 19°	10° 19°	10° 18°

Mercredi	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
	11° 19°	11° 20°	9° 19°	9° 19°

Jeudi	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
	11° 20°	11° 21°	9° 21°	9° 20°

HIER	Mini	16h
Angoulême	9°	23°
Cognac	11°	26°

TRANSPORTS L'entreprise ferroviaire et le Conseil régional ont signé une nouvelle convention qui les unit jusqu'en 2024. La SNCF reste cependant sous la menace de l'ouverture à la concurrence

Benoît Lasserre
b.lasserre@sudouest.fr

La SNCF s'engage à porter son taux de régularité pour les TER à 95% d'ici 2024. PHOTO XAVIER LÉOTY / « SUD OUEST »

1 « La convention la plus exigeante de France »

On ne sait pas ce qu'il en est pour Alain Rousset, mais on est certain que Guillaume Pepy a signé, le 17 mai, sa dernière convention SNCF/Région Nouvelle-Aquitaine en tant que président de l'entreprise ferroviaire. Son contrat s'arrête en 2020 et ne sera pas renouvelé.

Revenons à nos wagons. Les deux présidents ont donc signé, à Bordeaux, une convention de six ans que le patron de la Région considère comme « la plus exigeante de France ». La première réellement conçue à l'échelle de la nouvelle Région, puisque la précédente résultait de la fusion des trois conventions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes.

Alain Rousset n'a pas masqué ni minimisé les tensions qui existaient entre les deux protagonistes, notamment sur le manque de transparence de l'entreprise. En dépit des sourires et des plaisanteries échangées entre signataires, ce pacte quinquennal ne les efface pas tout à fait.

Le président de la Région n'a pas manqué, non plus, de rappeler aux représentants de la SNCF que certains de leurs agents renvoyaient parfois des usagers mécontents vers la collectivité : « Quand un train est en retard, ce n'est jamais la faute de la Région », souligne-t-il en avouant son exaspération à propos du non-respect des horaires. « J'ai souvent fait passer le message à Philippe Bru, le directeur régional de la SNCF : ce n'est pas à moi de me faire engueuler, c'est à vous ! »

Le patron de la Région, pour qui « prendre le train, c'est quand même le pied », a rappelé son attachement au service public ferroviaire et demandé au gouvernement de « faire preuve de rapidité et de courage » pour s'attaquer au dossier du fret.

2 Plus de régularité, moins de suppression de trains

Aux termes de cette convention, sur laquelle plane bien sûr le risque d'ouverture à la concurrence pour les TER, la SNCF s'engage donc à porter, d'ici à 2024, son taux de régularité à 95 %. Beaucoup plus que le 91 % requis jusqu'à présent et qui n'était pas forcément respecté, même si ce début 2019 enregistre un taux réconfortant de 94 %.

D'ici à 2024, l'entreprise ferroviaire devra faire rouler 60 TER par jour, soit 8 % de trains en plus

La SNCF doit également réduire les irrégularités de trains, garantir le nombre de places offertes aux usagers aux heures de pointe et renforcer la satisfaction de ces derniers en termes d'information, d'accueil ou de propreté.

D'ici à 2024, l'entreprise ferroviaire devra faire rouler 60 TER par jour, soit 8 % de trains de plus qu'actuellement. Une pénalisation financière est prévue si l'objectif n'est pas atteint. Un fonds « garantie voyage » sera constitué pour dédommager les abonnés annuels en cas de service mal rendu.

Autre obligation faite à la SNCF : elle ne devra supprimer aucune gare, ni aucun guichet, jusqu'en 2024. La Nouvelle-Aquitaine est la seule Région à avoir contractualisé un tel engagement, assure-t-on dans l'entourage d'Alain Rousset.

3 Guillaume Pepy : « Faire plus avec moins »

Le président de la SNCF a parfaitement entendu le message d'Alain Rousset. Il s'agira « de faire plus avec moins. » Donc d'améliorer la productivité de l'entreprise, ce qui ne manquera pas de faire grincer les dents syndicales.

Mais, dans un contexte budgétaire corseté, la Région ne veut pas mettre davantage la main à la poche. En 2019, son budget de fonctionnement pour faire rouler les TER s'arrêtera sous la barre des 300 millions d'euros (290 exactement). Et il va diminuer de 8 % jusqu'en 2024 pour s'établir à environ 275 millions d'euros. La convention assigne à la SNCF un accroissement de recettes de 24 % en 2024, soit une augmentation de trafic de 3 à 4 % pour chaque année de la convention.

Un objectif que vise Guillaume Pepy et pas seulement pour des raisons commerciales. « Un voyageur dans un train c'est 10 grammes de CO_2 dans l'atmosphère par kilomètre, précise-t-il. Dans une voiture, c'est 200 grammes. Si on veut contribuer au redressement de la planète il faut que le transport ferroviaire attire plus de voyageurs en Nouvelle-Aquitaine. »

« La SNCF ne doit pas avoir peur de la concurrence »

CHRISTIAN BROUCARET La convention vue par le président régional de la Fédération des associations d'usagers de transports publics

« Sud Ouest » Cette convention est-elle aussi exigeante que le prétend Alain Rousset ?

Christian Broucaret Elle est exigeante par rapport à l'état du réseau régional de Nouvelle-Aquitaine. Je ne vous ferais pas la même réponse s'il s'agissait du Grand Est. Le taux de régularité stipulé dans la convention est très ambitieux pour la SNCF et il sera très difficile pour elle d'y parvenir, précisément parce que le réseau entraîne souvent des ralentissements et donc des retards.

Pour nous, représentants des usagers, la convention est également à saluer pour les compensations qu'elle prévoit en cas de retard. Cela faisait partie de nos revendications, qui ont été largement prises en compte par Renaud Lagrave, le vice-président de la Région. Toutes les Régions n'ont pas mis en place ce mécanisme qui risque d'être douloureux pour la tirelire de la SNCF.

Faut-il s'attendre à des conséquences sociales de cette convention ?

L'effort de productivité demandé à la SNCF ne va sûrement pas satisfaire les syndicats. Il va y avoir des changements ou des redéfinitions de poste comme, par exemple, au Technicentre de Saintes. Guillaume Pepy l'avait d'ailleurs évoqué lors de sa visite à l'établissement en septembre 2017. C'est aussi l'ouverture à la concurrence pour les TER qui ne plaît pas du tout aux syndicats.

Elle fait en revanche les affaires de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Oui, parce que cette convention est une des dernières à être signées alors que d'autres Régions, surtout celles présidées par la droite, ont d'ores et déjà annoncé leur intention d'ouvrir leur réseau à la concurrence. Il est certain que la SNCF a une épée de Damoclès sur la tête. D'ailleurs, on sait que deux lots sur sept pourraient être mis en concurrence. Mais selon nous, la SNCF ne doit pas avoir peur de cette concurrence. En Allemagne, la Deutsche Bahn fait rouler plus de trains depuis la mise en place de la concurrence.

Et puis, avec la loi d'orientation des mobilités, les Régions vont sans doute récupérer les lignes dites classiques qui ont un énorme besoin d'entretien. Beaucoup d'entreprises de BTP s'empresseront de se porter candidates à la place de SNCF Réseau.

Les comités de ligne sont maintenus. Est-ce une bonne nouvelle pour les usagers ?

La Nouvelle-Aquitaine est la seule Région à les avoir maintenus et c'est pourquoi nous l'avons distinguée, le 16 mai dernier, avec le prix Ville, rail & transports dans la catégorie Usagers. Nous tenons beaucoup à ces réunions de concertation.

Cela dit, lors de la signature de la convention, Alain Rousset a évoqué la requête des gilets jaunes à propos de la ligne Blaye/Saint-Mariens. Tant mieux si cela fait avancer le dossier mais nous, nous en parlons depuis des années.

Recueilli par B. L.

Comités de ligne : les usagers ont toujours quelque chose à dire

SAINT-SAVINIEN La bourgade de Charente-Maritime accueillait, le 15 mai, un comité de ligne TER. Dix-huit réunions de concertation sont ainsi organisées

Conseiller régional délégué aux TER, Jacky Emon a présidé, le mercredi 15 avril à Saint-Savinien, un comité de ligne. « Non, les territoires ruraux ne sont pas oubliés », a-t-il déclaré PH. XAVIER LÉOTY/«SO»

Conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine, délégué aux TER, le Saintongeais Jacky Emon n'est ni un élu éruptif, ni un élu disruptif. Plutôt tout droit sorti de l'ancien monde. Le tutoiement est immédiat. La plaisanterie vient à la rescousse quand il oublie un nom ou un chiffre. Avec Jacky Emon, « on se met à table » pour discuter plutôt qu'autour de la table, ce qui veut dire qu'avec lui, on ne trouve pas que des dossiers sur ladite table. Mais si on prétend que la collectivité qu'il représente oublie les territoires ruraux, il montre les dents.

L'accusation a été portée ce mercredi 15 avril, à la mairie de Saint-Savinien, à l'occasion du deuxième d'une série de 18 comités de lignes TER, ces réunions annuelles qui permettent au Conseil régional et à la SNCF d'informer les usagers mais aussi de les écouter. Et il y a toujours quelque chose à dire sur les TER ! Pas forcément plaisant.

L'interlocuteur est un jeune conducteur SNCF de Saintes qui déplore que les TER ne fassent plus halte dans un certain nombre de gares, citant notamment celle de Taillebourg. Et c'est lui qui lance à Jacky Emon : « Les territoires ruraux sont oubliés. »

Régularité : du mieux

S'il est un grand avocat du TER, Jacky Emon revendique aussi du pragmatisme. « À Taillebourg, le train s'arrête pour une seule personne, réplique-t-il. Il y a aussi une notion de performance ferroviaire à préserver. Il faut trouver une solution de substitution qui ne lèse personne. »

Consacrée ce soir-là aux lignes Bordeaux-La Rochelle et Rochefort-La Rochelle, la réunion dure plus de 90 minutes. Entouré de représentants de SNCF-Mobilités et SNCF-Réseau, Arnaud Petitjean et Rodolphe Foucaud, ainsi que de Lucille Fernon, en charge de la mobilité pour les territoires charentais au Conseil régional, Jacky Emon donne d'abord à son auditoire bien fourni des nouvelles du réseau ferroviaire local et régional.

Un taux de régularité qui s'est amélioré sur les deux lignes, conformément à ce que demande la Région à la SNCF, dans le cadre de la nouvelle convention signée par Alain Rousset et Guillaume Pepy (lire ci-contre).

Une offre de service améliorée de 9 %, notamment entre Bordeaux et La Rochelle à compter de 2020, avec une desserte toutes les deux heures pour éviter des creux de service et un premier train qui arrive de la capitale régionale à 9 h 09 au lieu de 10 heures.

Jacky Emon insiste également sur des nouveaux tarifs, en particulier un, dit « solidaire », qui, à certaines conditions (minima sociaux ou handicap), garantit 80 % de réduction sur le prix du billet de TER ou de car.

Vient enfin le chapitre sensible des travaux, notamment sur la ligne Intercités Bordeaux-Nantes, sinistrée dans sa portion entre La Rochelle et La Roche-sur-Yon puisque le train n'y dépasse pas les 60 kilomètres à l'heure. « Elle sera mise en chantier et fermée pendant 15 mois entre mars 2020 et mai 2021, annonce Rodolphe Foucaud. Un car de substitution est prévu. »

« Le service se dégrade »

Le pronostic est plus sombre pour la ligne Bordeaux-Saintes. De nouveau, le jeune conducteur de train prend la parole : « Il y a des portions où on est ralenti à 60 km/h alors que, de Saintes à Bordeaux, on devrait mettre moins d'une heure. Et on a l'impression qu'il n'y a que la Région qui fait des efforts financiers. » « Le service se dégrade et va continuer de se dégrader, peut-être de 30 minutes », reconnaît Rodolphe Foucaud, qui annonce des travaux entre Saintes et Saint-Mariens en 2020.

« Si vous croyez que vous allez faire rouler des trains privés sur des voies ferrées rénovées par de l'argent public, vous vous exposez à de graves conséquences sociales », lance un syndicaliste.

Plus calme, un habitant de Châtelaillon explique qu'il a voulu prendre le train pour venir à Saint-Savinien. « Le tableau affichait un retard de 10 minutes puis de 50 minutes. Alors, j'ai pris ma voiture même si je n'en suis pas fier. »

Une remarque qu'on devrait entendre dans beaucoup d'autres comités de lignes…

B.L.

Malaise social

Concurrence, fin des embauches au statut de cheminot, basculement du groupe en société anonyme : la réforme ferroviaire entrera en vigueur à la fin de l'année, mais les réorganisations déjà en cours et un cortège d'incertitudes font grandir le malaise social à la SNCF. « Est-ce que vos salariés vont bien ? » « Ça dépend » car « il y a d'énormes transformations » et « c'est pas facile à vivre », reconnaissait le patron du groupe public, Guillaume Pepy, la semaine dernière dans « Quotidien » sur TMC. « Il y a beaucoup d'interrogations » et, « franchement, de l'inquiétude ».

Jusqu'à entraîner de « la souffrance au travail » et des suicides – « près d'une vingtaine depuis le début de l'année » –, accuse le syndicat SUD-Rail, qui doit tenir une conférence de presse aujourd'hui sur ces sujets. « Tous les signaux sont au rouge », affirme Erik Meyer, secrétaire fédéral de SUD-Rail. « Aujourd'hui, les salariés de la SNCF sont dans un mal-être un peu comparable à celui chez France Télécom, à l'époque » de la vague de suicides de salariés de l'opérateur, il y a dix ans, estime-t-il. Une « situation sociale alarmante », juge aussi la CFDT-Cheminots. À cause de ces « réorganisations incessantes », source « d'incertitude très anxiogène ».

La ponctualité des lignes TER à la loupe

Voyages par jour	Part des abonnés en %	Taux de régularité 2018	
400	74	89,76 %	Bordeaux-La Rochelle
470	74	88,95 %	Niort-Saintes-Royan
1 600	33	NC	Rochefort-La Rochelle
1 000	51	95,02 %	Limoges-La Souterraine -Châteauroux
700	80	88,52 %	Limoges-Poitiers
370	54	93,07 %	Limoges-Angoulême
360	65	90,69 %	Limoges-Ussel
400	57	92,88 %	Limoges-Guéret-Montluçon
1 800	72	92 %	Bordeaux-Mont-de-Marsan
8 200	46	90,78 %	Bordeaux-Agen
140	94	NC	Bressuire-Thouars-Saumur
500	43	91,51 %	Pau-Oloron-Bedous
1 150	17	86,13 %	Bordeaux-Pau-Tarbes
500	35	77,34 %	Bayonne-Pau-Tarbes
6 850	Bordeaux-Limoges 33 / Bordeaux-Périgueux 53	88,99 %	Bordeaux-Périgueux-Limoges
1 350	67	89,13 %	Périgueux-Brive
10 600	45	93,53 %	Bordeaux-Arcachon

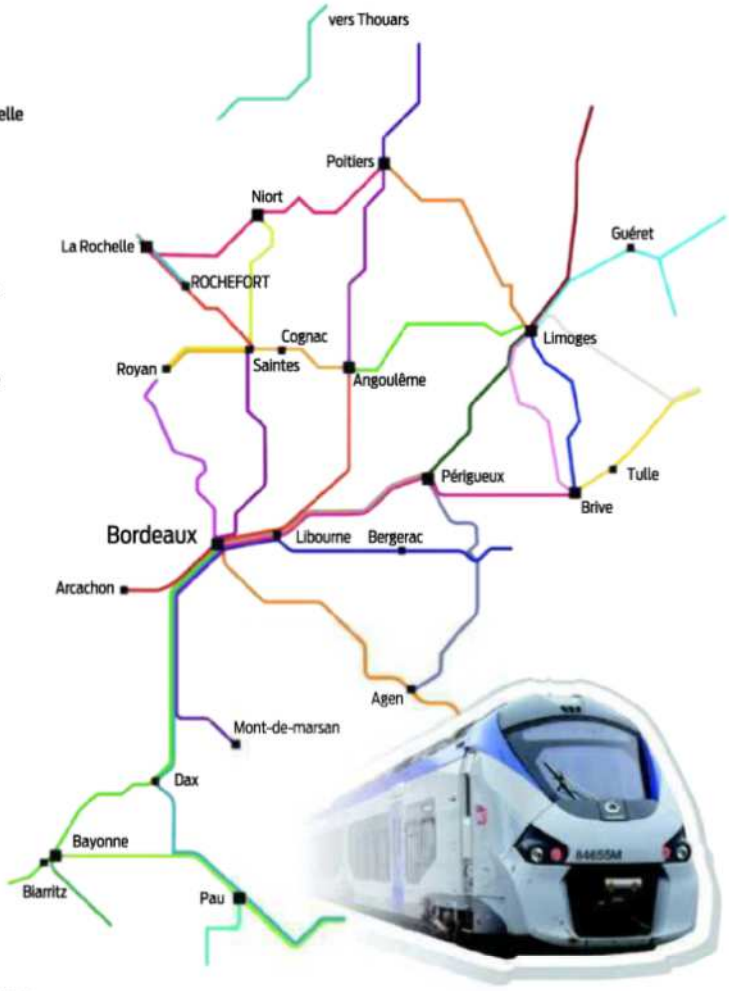

Comment fonctionnera la nouvelle garantie « Fiabilité » ?

1 - Elle sera **réservée aux abonnés annuels** et concernera un trajet habituel préalablement déclaré.

2 - Si les trains déclarés par l'abonné subissent **au moins 8 retards de plus de 15 min** et/ou suppressions sur un mois civil, alors la minoration de la mensualité suivante sera de :
20 % (entre 8 et 11 trains),
30 % (entre 12 à 15 trains) ou
40 % (au-delà de 15 trains).

7 200 abonnés au pass annuel

7 100 abonnés en moyenne au pass mensuel

200 000 € prévus pour indemniser les abonnés annuels

Consultez les indicateurs détaillés de toutes les lignes TER de Nouvelle-Aquitaine sur **SUD OUEST.fr**

Un record de 94 % de trains ponctuels au 1er trimestre 2019

Taux de régularité des TER sur les 18 derniers mois (avril 2018 - mars 2019). Hors Île-de-France et Corse.

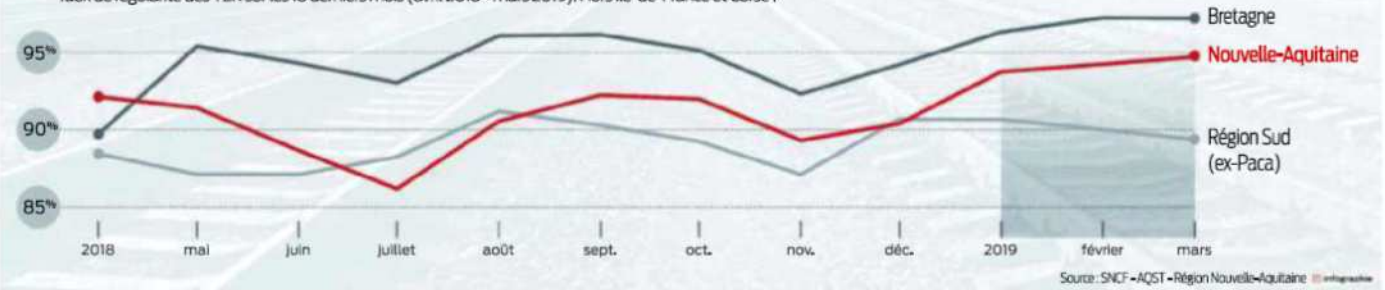

Source : SNCF - AQST - Région Nouvelle-Aquitaine

Et soudain, l'écologie a surgi

GOUVERNEMENT Au terme du premier Conseil de défense écologique, Édouard Philippe a confirmé que le projet de mine d'or géante en Guyane n'était pas acceptable

Jean-Denis Renard
jd.renard@sudouest.fr

Sa création avait été annoncée par Emmanuel Macron, lors de sa conférence de presse du mois dernier. Sa première réunion s'est tenue hier matin, trois jours avant les élections européennes. Le Conseil de défense écologique, qui rassemblait 13 ministres autour du chef de l'État, devait passer au crible les politiques publiques pour vérifier leur compatibilité avec les objectifs écologiques du pays.

Au final, une seule annonce concrète a émergé. « Le projet Montagne d'or ne se fera pas », a déclaré François de Rugy, le ministre de la Transition écologique. Montagne d'or est un projet industriel de mine d'or à ciel ouvert dans la forêt guyanaise, au nord du territoire.

> « Le projet Montagne d'or ne se fera pas » (François de Rugy)

Il provoque de vives polémiques, sur place, comme en métropole, son impact sur l'environnement étant loin d'être neutre. Outre le creusement de la mine et le traitement du minerai par des produits cyanurés, il nécessite de tirer une ligne électrique à haute tension jusqu'au site.

Pas vraiment une nouveauté

Pour sa part, Édouard Philippe n'a pas prononcé le mot « abandon » à propos de Montagne d'or. Lors de son intervention, il s'est contenté de constater que le projet était, en l'état, « incompatible avec les exigences de protection de l'environnement ». Ce credo n'est pas vraiment une nouveauté. Lors d'un débat avec les élus d'Outre-Mer début février, Emmanuel Macron avait concédé que le dossier n'était pas « au meilleur niveau » environnemental.

François de Rugy a aussi signalé qu'un observatoire de l'artificialisation des sols allait être mis en place en vue d'élaborer un calendrier pour aller vers le « zéro artificialisation ». Là encore, rien de très nouveau sous le soleil. Lors de la présentation de son « plan biodiversité » en juillet 2018, Nicolas Hulot, le prédécesseur de François de Rugy, avait fixé un objectif de « zéro artificialisation nette » pour lutter contre la transformation des espaces naturels et des terres agricoles en zones bitumées et/ou construites.

Le ministre de la Transition écologique François de Rugy, accompagné des secrétaires d'État Brune Poirson (à gauche) et Emmanuelle Wargon (à droite). PHOTO AFP

L'épine EuropaCity

Le phénomène est bien documenté par des rapports parlementaires, notamment celui signé par Dominique Potier (PS) et Anne-Laurence Petel (LREM) sur le foncier agricole en fin d'année dernière.

Sur ce sujet, la bonne volonté du gouvernement est mise à l'épreuve par EuropaCity, ce méga-projet immobilier qui prend pour cible les meilleures terres agricoles de France, dans le Val d'Oise. Il est soutenu par l'État et, localement, par les élus PS. Dimanche avait lieu un rassemblement sur place auquel participaient notamment Yannick Jadot, Ian Brossat et Benoît Hamon.

Édouard Philippe a balayé les critiques en assurant vouloir aller « plus loin et plus vite » pour défendre le climat et la biodiversité. « Nous voulons faire en sorte que l'impact de nos décisions budgétaires soit systématiquement passé au crible de nos engagements internationaux en matière de préservation du climat », a-t-il appuyé. Sur ce point, le juge de paix sera le projet de budget 2020. Rendez-vous à l'automne.

Une logique de coalitions

PARLEMENT EUROPÉEN La baisse attendue des conservateurs et des sociaux-démocrates, qui tenaient à eux deux la maison strasbourgeoise, va rebattre les cartes et compliquer le jeu des coalitions durant la nouvelle législature

Christophe Lucet
c.lucet@sudouest.fr

La droite conservatrice et la gauche sociale-démocrate, qui ont formé jusqu'ici la colonne vertébrale du Parlement de Strasbourg et se partageaient les postes-clés, vont devoir en rabattre. Car ni le Parti populaire européen (PPE, 217 sièges) ni les Sociaux-démocrates (S & D, 187 sièges), ne devraient retrouver ces niveaux. Or, avec 404 sièges à eux deux (sur 751), ils avaient les moyens, pourvu qu'ils trouvent des compromis, d'exercer l'essentiel du pouvoir, non seulement au Parlement mais aussi à la Commission.

Impossible bien sûr de savoir ce que seront lundi les nouveaux équilibres. Mais il paraît acquis que les pertes cumulées des deux poids-lourds de l'actuel hémicycle les feront glisser sous la barre de la majorité absolue, que ce soit dans un Parlement à 705 sièges (sans les Britanniques) ou à 751 sièges (avec eux). A priori, le PPE devrait perdre moins de plumes que les socialistes : ces derniers devraient pâtir de mauvais scores en France, en Allemagne, au Royaume-Uni, et ce malgré la relative santé des socialistes ibériques. Mais pour le PPE, l'éventualité de voir le Fidesz hongrois de Viktor Orban, déjà suspendu du groupe, le quitter pour de bon, est un risque supplémentaire.

Dans ce contexte, une chose paraît acquise : les eurodéputés vont devoir élargir le champ des coalitions comme cela se fait déjà dans la plupart des Parlements nationaux, bien plus éclatés qu'avant. Et ce changement ouvre des horizons aux autres groupes. Ils espèrent non seulement influencer davantage les décisions, mais aussi peser dans la désignation des principaux responsables européens : président de la Commission, perchoir à Strasbourg, présidences de commissions etc.

Macron veut casser le duopole

C'est l'espoir des libéraux et démocrates de l'ADLE (68 députés), des conservateurs souverainistes du CRE (72 députés), des Verts européens et de la Gauche unitaire (52 sièges chacun). Et bien sûr des national-populistes : actuellement répartis en deux groupes (ENL et ELDD, 73 sièges en tout), ils espèrent un grand soir électoral et une réunion de leurs forces (dont pourraient faire parti les « 5 étoiles » italiens), sinon pour réussir à prendre les commandes (cela semble hors de portée), du moins pour imposer leur agenda eurosceptique et anti-fédéraliste.

Emmanuel Macron, lui, ne cache pas sa volonté de casser le duopole PPE/S & D comme il est parvenu à le faire en France en 2017. Avec un groupe autonome ou au sein de l'ADLE ? L'objectif est en tous cas d'être le groupe-charnière sans lequel aucune coalition ne pourra se former au centre de l'échiquier. Ce rôle pourrait aussi échoir aux Verts, dont la marge de progression est non-négligeable.

En sachant que d'autres groupes aspirent à jouer les « faiseurs de roi » : les souverainistes bien sûr, mais aussi la gauche radicale.

SUD OUEST.fr
Européennes : vers un remaniement d'ampleur après le scrutin?

Chef du PPE, premier groupe du Parlement, le conservateur allemand Manfred Weber voudrait succéder à Juncker à la Commission. Mais il doit compter avec de nouvelles coalitions. PHOTO AFP

Où siégeront nos eurodéputés ?

Dans quels groupes politiques, les eurodéputés français siégeront-ils au Parlement européen ? À la lueur de la poussée des populistes et de l'effondrement des partis traditionnels en France, la question n'est pas neutre. Surtout que l'ambition d'Emmanuel Macron est bien de réussir dans l'hémicycle strasbourgeois une recomposition aussi forte qu'à l'Assemblée nationale. Avec une droite et une gauche, reléguée sur les marges d'une grande coalition centrale qu'il veut à la manœuvre. Or, dans la mesure où il n'existe pas encore de groupe En Marche au Parlement européen, dans l'immédiat, les eurodéputés macronistes devraient rejoindre le groupe de la ADLE, l'alliance des libéraux et des démocrates pour l'Europe. Du moins dans un premier temps. Car l'alliance des progressistes que veut Emmanuel Macron aura vocation à dépasser les frontières de la ADLE. Sachant que les grandes manœuvres ont déjà commencé avec ces œillades répétées au centre gauche européen. Lundi soir, à l'Élysée, le chef de l'État et le Premier ministre socialiste Antonio Costa ont appelé à « bâtir une grande coalition des progressistes » face à « ceux qui veulent détruire l'Europe par le nationalisme ». Un tel scénario peut-il affaiblir le Parti socialiste européen ? À voir. En attendant, si Raphaël Glucksmann et la liste socialiste atteignent les 5 %, leurs élus siégeront au sein du PSE. À l'exception d'Aurore Lalucq qui siégera avec les Verts. Les Républicains conduits par François-Xavier Bellamy rejoindront le Parti populaire européen. Le Rassemblement national, qui lui aussi espère une grande alliance des populistes – et ce malgré leur divergence – devrait siéger au sein du groupe ENL, Europe des Nations et des Libertés. Selon l'ampleur de cette vague nationaliste, cette formation pourrait voir ses troupes gonfler de manière significative. De leur côté, les Verts de Yannick Jadot, se retrouveront au sein des Verts européens. Quant à la France insoumise, elle devrait se retrouver au sein de la Gauche unitaire européenne. **J. D.**

ÉCHOS DE CAMPAGNE

Les maires alertent sur les difficultés d'élaborations des listes

AMF Les maires ont alerté, hier, sur les difficultés liées à l'élaboration des listes électorales à partir d'un nouveau répertoire unique géré par l'Insee, avant le vote dimanche pour les élections européennes. Erreurs d'état civil, radiations non justifiées, envoi tardif du matériel électoral, insuffisance de bulletins à disposition des électeurs, « sont autant de préoccupations pour les maires organisateurs des opérations de vote et de la bonne tenue de l'élection prochaine », écrit l'Association des maires de France.

Les gilets jaunes pèsent peu électoralement

LISTES Ils ont ébranlé la République et le mandat d'Emmanuel Macron. Mais en refusant leaders et porte-parole, les gilets jaunes abordent le scrutin européen en ordre dispersé et sans poids électoral pour exprimer un même rejet du chef de l'État. Après moult annonces et grincements de dents, deux listes « jaunes », sur les 34 enregistrées en France, auront finalement survécu aux rancœurs et jalousies pour « faire barrage à Macron ».

Macron s'allie d'un youtubeur pour faire voter les jeunes

MOBILISATION Emmanuel Macron répondra, demain, en fin de journée aux questions du youtubeur Hugo Travers, dans un effort pour combattre l'abstention des jeunes électeurs aux élections européennes. Le président prendra en direct à 18h15, pendant 45 minutes, les questions de jeunes sur l'Europe sur la chaîne YouTube HugoDécrypte et sur la page Facebook du youtubeur. « L'abstention des jeunes menace cette élection », a expliqué l'entourage du chef de l'État.

Marine Le Pen doit bien 300 000 €

ASSISTANTS PARLEMENTAIRES La Cour de justice de l'UE a rejeté mardi le pourvoi qu'elle avait déposé

La dirigeante de l'extrême droite française et ex-eurodéputée Marine Le Pen doit bien rembourser près de 300 000 euros au Parlement européen pour l'emploi douteux d'une assistante, elle-même actuellement candidate éligible aux européennes.

Dans un jugement daté de mardi, la Cour de justice de l'UE a rejeté un pourvoi déposé par Mme Le Pen, après une première décision du Tribunal de l'UE.

Le 18 juin 2018, ce dernier avait jugé que Marine Le Pen n'avait « pas été en mesure de démontrer que son assistante assurait des tâches effectives pour elle », justifiant un an et demi plus tard la décision du Parlement européen de procéder au recouvrement de 298 497,87 euros « indûment versés au titre de l'assistance parlementaire ». En pleine campagne pour les élections européennes, cette confirmation de la justice européenne a été balayée par Marine Le Pen, qui a dénoncé une situation « ubuesque ».

« Basses manœuvres »

« Je vous avais prévenus que rien ne nous serait épargné », a lancé la présidente du Rassemblement national (RN, ex-FN) sur Twitter. « Notre réponse à ces basses manœuvres se lira dans les urnes », a-t-elle prédit.

Elle a annoncé qu'elle allait saisir la Cour européenne des droits de l'Homme – une juridiction, indépendante de la justice de l'UE, dont l'autorité est contestée par certains au sein du Rassemblement national. Marine Le Pen estime en effet que « la violation de (s) es droits est flagrante ».

Le remboursement porte sur l'emploi de Catherine Griset en tant qu'assistante parlementaire de fin 2010 à début 2016. Chef de cabinet de Marine Le Pen depuis 2015, elle est actuellement numéro 10 de la liste du RN pour les élections.

Dans une affaire similaire, le Parlement européen réclame également environ 40 000 euros à Mme Le Pen, concernant l'emploi d'un garde du corps comme assistant.

Marine Le Pen veut désormais saisir la CEDH. PHOTO C. M.

Les magistrats font bloc derrière l'ENM

JUSTICE L'École nationale de la magistrature qui fête ses 60 ans ne veut pas être diluée par la réforme de la haute fonction publique

Dominique Richard
d.richard@sudouest.fr

La venue hier de Nicole Belloubet à l'École nationale de la magistrature, (ENM) à l'occasion du 60e anniversaire d'une institution à l'avenir incertain, était attendue avec une certaine impatience. La garde des Sceaux n'aura fait qu'une brève apparition dans l'amphithéâtre Simone-Veil, où se tenait le colloque « La formation judiciaire, un enjeu pour la démocratie ? » Le thème était propice à une prise de parole. La ministre l'a écartée au nom du devoir de réserve, plus ou moins bien respecté, imposé par Édouard Philippe aux membres du gouvernement du fait de la période électorale. Les magistrats présents n'auront eu droit qu'à un « Travaillez bien », avant qu'elle ne s'éclipse une fois visionnée la vidéo célébrant les mérites de l'école.

Nicole Belloubet, ici aux côtés du directeur Olivier Leurent.
PHOTO FABIEN COTTEREAU/« SUD OUEST »

Spécificité du judiciaire

Pour tenter de renouer les liens entre les classes populaires et l'élite, si souvent décriée sur les ronds-points des gilets jaunes, l'énarque Emmanuel Macron a confié à un

autre énarque, Frédéric Thiriez, le soin de mener une réflexion sur la réforme de la formation des hauts fonctionnaires.

En dénonçant l'entre soi qui règne au sein des grands corps, le président de la République n'a cité que l'ENA. Mais les magistrats se sentent, eux aussi, dans le viseur et appréhendent le retour d'une vieille lune : la disparition de la spécificité du « judiciaire » au profit d'une formation commune aux différentes écoles de la haute fonction publique. Avec en filigrane le spectre de cette époque antérieure à la Ve République où le procureur n'était finalement que le représentant du préfet.

Les classements européens épinglent régulièrement la France pour la faiblesse des moyens accordés à la justice. Mais en revanche, ils louent l'excellence d'une formation exportée dans nombreux pays étrangers. Secoué par l'électrochoc d'Outreau, l'ENM a su rénover sa pédagogie en cherchant à s'ouvrir davantage aux évolutions de la société. Comment pourrait-elle faire autrement au regard des 28 000 personnes accueillies en 2018.

L'institution dispense des enseignements à tous ceux qui concourent à l'activité judiciaire. Mais surtout, elle présente un bilan supérieur à ceux des autres grandes écoles en termes de diversité sociale et professionnelle. « 35 % de nos auditeurs (futurs magistrats) étaient des boursiers de l'université. Un magistrat recruté sur deux a exercé une autre activité auparavant », insiste son directeur Olivier Leurent.

Unanimité

Du juge de base au hiérarque au manteau d'hermine, tous ou presque confessent un attachement viscéral à cette école érigée sur l'ancienne prison du fort du Hâ. Sans être opposé à des enseignements partagés, le médiatique François Molins, aujourd'hui procureur général près la Cour de cassation, trace deux lignes rouges : « le maintien d'une école dédiée à la formation des magistrats » et «la garantie d'une autonomie pédagogique » en cohérence avec le statut d'autorité judiciaire reconnu à la justice par la Constitution. Hier, reçus à leur demande par Nicole Belloubet, les représentants des quatre conférences qui réunissent présidents de cour d'appel et de tribunaux, procureurs généraux et procureurs n'ont pas tenu d'autre discours.

« La justice n'est pas une administration et les magistrats ne sont pas des hauts fonctionnaires. Nous ne sommes dans une logique de grands corps », insiste Gilles Accomando, le premier président de la cour d'appel de Pau. À leur sortie de l'ENM, les auditeurs ne sont pas parachutés dans des administrations centrales ou sous les ors de la République. Ils sont sur le terrain, substitut à Bobigny ou juge d'instance à Vesoul. « On n'est pas contre une évolution mais il y a des limites » prévient Gilles Accomando. Le message a été passé à Nicole Belloubet. Sera-t-il entendu ?

COUP **DE CHAPEAU**

Une marche pour Fleur d'Isa

Cognac Basket Avenir organise la 8e édition de la « marche du cœur », dimanche. Rendez-vous à 9 heures au complexe des Vauzelles, à Châteaubernard, pour une randonnée de 10 km (parcours fléché, étape gustative à mi-parcours). La participation est de 3 €, les fonds récoltés seront reversés à l'association charentaise Fleur d'Isa, qui se démène pour améliorer le quotidien des femmes atteintes du cancer du sein. Pique-nique géant (à apporter) pour ceux qui le souhaitent. Réservations au 06 06 88 64 88.

PHOTO ARCHIVES MICHEL AMAT

CITOYENNETÉ

Est-on obligé de présenter sa carte d'électeur ?

La présentation de la carte d'électeur n'est pas une obligation le jour des élections. Dimanche 26 mai, pour les Européennes, chacun pourra donc se présenter dans le bureau de vote muni d'une simple pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire). PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

Info 16 s'essouffle à chercher des subventions

SOCIAL L'association qui gère le bureau information jeunesse et le point info famille voit ses ressources fragilisées. Face à ces incertitudes, la Ville réaffirme sa volonté de préserver ce service

Philippe Ménard
p.menard@sudouest.fr

Sandrine de Ramefort a évoqué les « batailles » que doit mener Info 16 pour survivre. PHOTO PH.M.

« Pour 2019, pour l'instant, c'est assez nébuleux. On discute beaucoup pour trouver des solutions. Clore le budget sera difficile. Quand on a des salariés, c'est encore plus stressant. » Sandrine de Ramefort est restée très prudente dans ses interventions, hier soir. La présidente d'Info 16 n'a pas voulu entrer dans le détail des fragilités que doit affronter l'association qui gère le bureau information jeunesse et le point info famille du couvent des Récollets.

L'importance des missions a été rappelée par l'équipe. Un accueil permanent, un des principaux points d'accès tout public à Internet, près de 500 personnes touchées pour le forum sur l'emploi, près de 700 jeunes rencontrés par le collectif d'éducation à la citoyenneté, des candidats au bénévolat reçus toutes les semaines en entretien individuel, des animations sur la parentalité, la citoyenneté, l'accès aux droits, l'initiation à l'informatique…

« Je suis découragée »

« Je connais la structure depuis de nombreuses années et pourtant je suis découragée de reconnaître combien il faut lutter au quotidien pour exister malgré le bilan qui vient d'être fait. Cette association existe depuis 42 ans ! Le citoyen qui chaque jour passe la porte d'Info 16 pour une demande d'information, un service, est bien loin d'imaginer l'ensemble des "batailles" que nous devons livrer pour lui assurer ce service, encore accessible gratuitement », a souligné la présidente dans son rapport moral.

> « Info 16 est le premier service de proximité au cœur de la ville de Cognac. Il y a toujours du monde »

Sandrine de Ramefort se désole de voir la petite équipe (3,5 équivalents temps plein) phagocytée par la quête de subventions et les démarches administratives toujours plus complexes. « Chaque partenaire, chaque institution y va de ses priorités, de son cahier des charges, de ses appels à projet. L'augmentation incessante des injonctions et contraintes va de pair avec les diminutions de subventions de fonctionnement. » Infirmier à l'hôpital public, et membre du collectif santé, François Pruneau a dit son « amertume ». « La solidarité, l'aide sont de vraies valeurs. Il y a des décideurs qui pensent détenir la vérité, en méprisant l'impact économique et humain de leurs décisions. Certains croient qu'il suffit d'un site Internet pour avoir accès à une information fiable et à un esprit critique. »

L'enjeu de l'Agglo

Le bilan 2018 est correct, avec un résultat déficitaire de 777 € sur un budget de 169 354 € (dont 152 828 € de subventions). Mais pour 2019, c'est flou. Hier soir, Michel Gourinchas a réitéré le soutien de la Ville, qui fournit près de la moitié du budget, 81 000 € en 2018. En 2019, ce sera moins, mais la baisse est compensée par la suspension du loyer. Le maire a regretté l'absence de représentants de l'Agglo et de la CAF. Celle-ci était le deuxième financeur en 2018, avec 42 133 €. Le sort d'Info 16 dépend en partie du cadre du « contrat de territoire global », qui se joue à l'échelle de Grand-Cognac.

« Info 16 est le premier service de proximité au cœur de la ville de Cognac. Il y a toujours du monde. Il faut que ce service soit préservé, d'une façon ou d'une autre », estime l'adjointe aux Affaires sociales, Marianne Reynaud-Jeandidier.

Sélection d'escapades au fil du patrimoine

TOURISME Grand-Cognac a retenu une quarantaine d'événements dans son programme estival Les Rendez-vous du patrimoine, dont un a lieu aujourd'hui

Jonathan Guérin

Connaissez-vous les jardins de l'Ouche et la fontaine François-Ier, à Angeac-Champagne ? Ce jardin paysager d'esprit anglais, avec vue panoramique sur les vignes de Grande Champagne, est classé dans les « escapades singulières » parmi les Rendez-vous du patrimoine 2019. Une visite est proposée aujourd'hui à 17 heures (1).

L'Agglomération de Grand-Cognac et l'Espace découverte en pays du cognac ont compilé une sélection d'animations dans un fascicule, qui vit sa 3e édition. « Quand on veut faire une destination, il faut une dimension patrimoniale, détaille Jérôme Sourisseau, le président de l'Agglomération. C'est ce que nous faisons avec ces animations. Et je dois dire bravo aux équipes pour le travail de recherche, car beaucoup de lieux choisis pour les activités témoignent de la richesse de notre histoire. »

Le château de Bouteville sera à nouveau illuminé dans le cadre d'un spectacle « mapping » sur ses murs. ARCH. « SO »

Temps fort à Bouteville

Ce qui ressemble au point d'orgue de la saison sera la projection vidéo sur la façade du château de Bouteville, les vendredi 13 et samedi 14 septembre. L'an dernier, 4 000 personnes avaient fait le déplacement.

L'offre est répartie en plusieurs catégories. Parmi les « escapades singulières » figurent l'atelier du peintre Hervé Bonsard (le 20 juin) ou la maison Roullet-Fransac (le 2 juillet et le 3 octobre). Dans le cadre des « escapades vintage », le public est invité à sortir une bicyclette ancienne pour une randonnée sur le territoire en tenue des années 1950, les 24 et 25 août. Les « escapades historiques » cuisinent des classiques, la visite sur les pas de François Ier, la petite maison du lin à Lignières-Sonneville ou la promenade dans les carrières de Saint-Même. Citons encore « les guinguettes buissonnières », avec la compagnie Les Grandes personnes au château de Gondeville, le 24 juillet, et le groupe Axis Trio le 10 août à Saint-Simon.

(1) Rendez-vous au 521, rue Fontaine François-Ier, au lieu-dit Roissac. Tarifs : 4 € à 4,50 €. Réservation obligatoire au 05 45 36 03 65. Programme complet et tarifs sur le site www.grand-cognac.fr.

Le service civique en renfort dans les Ehpad

SANTÉ Guy-Gautier a intégré un jeune volontaire. D'autres établissements cherchent des candidats

Créé en 2010, le service civique est destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui souhaitent s'engager au service de la collectivité. En 2015, les établissements médico-sociaux, dont les Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), ont été sensibilisés à ce dispositif. Il peut être utilisé pour accompagner des personnes âgées en perte d'autonomie dans l'accès à la vie sociale, citoyenne ou culturelle.

L'Ehpad Guy-Gautier, à Cognac, a joué cette carte afin de renforcer la place de l'animation, aux côtés de Sylvia Béchemin. Pour Clément Arrous, habitant Châteaubernard, le service civique est une occasion de mener une mission d'intérêt général en autonomie, de connaître le secteur d'activité mais aussi d'être accompagné dans la formalisation d'un projet professionnel et de bénéficier de formations après une rupture d'études.

Clément Arrous avec Sylvia Béchemin, animatrice à l'Ehpad Guy-Gautier. PHOTO C.-C.G.

Formation spécifique

Le jeune homme est amené à se familiariser avec « Familéo ». Il s'agit d'un outil informatique qui permet de créer du lien entre les résidents et leur famille, indique Aline Terrade, attachée d'administration hospitalière du secteur médico-social de Cognac. « Familéo » constitue un outil intéressant pour se former.

Les animateurs des trois Ehpad figurant dans le giron du centre hospitalier intercommunal du pays de Cognac ont été préparés à être tuteurs de ces jeunes. Guy-Gautier accueille son premier volontaire. Les deux autres établissements – la résidence Montesquieu à Cognac et la résidence médico-sociale à Jarnac – sont en attente de volontaires.

Colette-Christiane Guné

Samedi, c'est décidé, on danse !

Carole Mordelles, Quentin Delage et la joyeuse bande de Mille voltes. PHOTO S. B.

CHÂTEAUBERNARD L'association Mille voltes propose sa formule dansante demain au Castel : des stages avec des professionnels suivis d'une soirée dansante. Il sera possible de goûter à un cours de danses en ligne aux côtés des professeurs de l'association, Carole Mordelles et Quentin Delage (14 h 30 à 15 h 30) sur le parquet de la grande salle. Place ensuite au mambo avec Philippe Moreau (15 h 45 à 16 h 45). Le rendez-vous se terminera avec du rock, toujours avec Philippe Moreau (17 à 18 heures). L'orchestre Guy animation prendra le relais à partir de 21 heures pour une soirée dansante (12 €, gratuit pour les moins de 18 ans). Renseignements au 07 81 92 15 53, au 06 99 69 22 99 ou millevolteschateaubernard@gmail.com.

La médiathèque s'ouvre pour l'Europe

La médiathèque ouvre ses portes dimanche. PHOTO S. CAILLÉ

SAINTE-SÉVÈRE Dimanche, la médiathèque se met aux couleurs de l'Europe. Les bénévoles organisent une journée portes ouvertes pour inviter les habitants à un moment privilégié où les douceurs gastronomiques européennes devraient séduire les papilles. Mireille Dupays, présidente du Livre vert, profite des élections européennes qui devraient drainer les habitants vers la mairie, pour inviter tout le monde à pousser les portes de la médiathèque. Depuis le 1er janvier, l'inscription est gratuite. La journée sera aussi l'occasion de découvrir le travail des élèves de 3e du collège Jean-Lartaut. « Émoi et moi... plus tard » est le résultat d'un travail mené par les collégiens, leurs professeurs de français et le photographe Germain Constantin, de véritables affiches de campagne en sont ressorties où citoyenneté, engagement importance de l'image et sens du message ont été questionnés. L'ensemble de ces affiches sera affiché sur les panneaux électoraux après les élections européennes dans différentes communes du canton de Jarnac. Une trentaine sera exposée en avant-première à la médiathèque.

Une première au Castel avec de la musique de chambre

CHÂTEAUBERNARD C'est dans l'intimité de la petite salle du Castel que le public a pu apprécier la prestation du trio à cordes Shaw accompagné du pianiste José Gallardo, samedi, dans le cadre de la programmation du 11e Festival international de musique de chambre en Charente. Le pari était osé mais la commission culture, portée par la voix de Dominique Petit, 1re adjointe au maire, avait trop peur de perdre en intimité dans la grande salle du Castel, faute d'un public nombreux, le classique peinant à attirer les foules. Et pourtant, dans cette nouvelle proposition scénique validée par l'équipe technique et José Gallardo lui-même avec des chaises disposées en demi-lune et une scène installée dans la largeur, la conversation entre musiciens a pris tout son sens.

Le trio à cordes Shaw : Nathalie (violon), Jacob (violoncelle) et leur père Julian (alto), le pianiste José Gallardo. PHOTO SANDRA BALIAN